

CHARTRE D'UTILISATION DE L'IA

Cette charte vise à :

- Développer une culture commune de l'IA au sein de l'EMIC.
- Encourager des usages responsables, sobres et transparents de l'IA, en veillant au respect des données, à la qualité des productions et à la compréhension des apports réels de l'IA.
- Fournir un cadre clair et lisible pour accompagner les étudiants dans les activités pédagogiques et de recherche, afin de garantir la qualité académique et la valeur ajoutée personnelle des travaux produits.
- Préparer les étudiants à des usages éthiques et stratégiques dans les industries créatives.
- Prévenir les risques liés à la confidentialité, aux biais, aux erreurs de contenu ou aux usages non maîtrisés dans le contexte académique de l'EMIC ou professionnel.
- Garantir l'équité et la déontologie dans les processus d'apprentissage, dans un cadre démocratique, notamment face aux inégalités d'accès aux outils.

1. Usage responsable & critique

- Chaque étudiant est pleinement responsable des contenus produits et présentés dans ses travaux, même lorsque ces derniers sont assistés par une IA. L'IA ne dispense ni de vérifier l'exactitude des propos, ni d'en assumer la portée.
- Toute utilisation de l'IA doit être maîtrisée, critiquée et justifiée : les réponses obtenues par IA doivent être considérées comme une matière première à analyser, et non une vérité brute. Tout travail doit être relu et vérifié.
- L'IA n'exonère pas de l'exigence d'originalité, d'analyse et de réflexion personnelle : l'IA doit renforcer les capacités de réflexion et d'analyse, et non les remplacer.

2. Transparence & intégrité

- L'usage de l'IA dans une production (travaux académiques, livrables, etc.) doit être explicitement et systématiquement mentionné dans la méthodologie, en note de bas de page ou en avertissement préalable.
- Les outils d'IA utilisés doivent être précisés, ainsi que la manière et la nature de leurs apports (structuration, génération de pistes de réflexion, traduction, schéma, etc.).
- L'attribution de l'authenticité d'un document produit par IA relève de la fraude.
- L'usage de l'IA pour reproduire, reformuler ou traduire un texte sans en signaler l'origine relève du plagiat.

Exemples de clauses d'usage d'une IA :

« Ce document a été rédigé avec l'aide de ChatGPT (version GPT- 5, utilisé le 12 avril 2025) pour la reformulation de plusieurs paragraphes. »

« L'outil DeepL (version gratuite, consultée le 10 février 2025) a été utilisé pour traduire l'article cité. »

3. Données & sécurité

- Les outils d'IA ne doivent pas être utilisés pour traiter et/ou transmettre des données sensibles, personnelles, identifiantes ou confidentielles, l'usage d'une IA ne dispensant pas du respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Cela s'applique aux données des étudiants, des intervenants, de l'équipe salariée.
- Les documents internes de cours ou d'évaluation, ainsi que les informations partagées par les intervenants, sont confidentiels et non destinés à être partagés, ni à être insérés dans une IA, sauf autorisation préalable et écrite des intervenants.
- La prise de notes et transcription audio des cours par IA est strictement interdite sans l'autorisation préalable et écrite des intervenants. La voix et l'image des intervenants étant également des données à caractère personnel.

CHARTRE D'UTILISATION DE L'IA

4. Éthique & sobriété

- L'acquisition des connaissances et des compétences par les étudiants reste la valeur prioritaire de l'EMIC. L'usage de l'IA ne doit pas entraver la construction intellectuelle des étudiants.
- L'EMIC promeut un usage raisonné et mesuré des outils d'IA. La finalité, la pertinence et l'impact écologique de chaque recours à l'IA doivent être systématiquement questionnés.

En cas de non-respect de cette charte, l'EMIC se réserve le droit de lancer les procédures disciplinaires adaptées.

Cette charte est évolutive. Les étudiants doivent se tenir informés des évolutions de celle-ci.

Guide pour une utilisation responsable & éthique de l'IA :

Charte des usages de l'IA — EMIC			
Tableau des usages par type d'activité			
<i>"Encadré" = usage possible sous condition de déclaration explicite et vérification critique. L'intervenant peut préciser ses propres règles.</i>			
Type d'activité	🚫 Interdit	⚠️ Encadré	✓ Autorisé
Examens sur table	Tout usage IA	—	—
Soutenance orale & jeu de rôle (ex. Direction Artistique)	Génération du discours oral	Recherche documentaire préalable — déclaré	—
Cas pratiques entreprises (Sony, Deezer...)	IA comme auteur principal du livrable	Benchmark, veille, mise en forme — déclaré	—
Travaux de groupe / projets fil rouge	Sous-traitance complète à l'IA	Aide à la structuration, correction — déclaré	—
Mémoire / note de synthèse écrite	Rédaction ou réécriture du corps de texte	Relecture, correction orthographique, plan — déclaré	—
Recherche documentaire & veille sectorielle	—	Synthèse de sources — vérification obligatoire	Recherche initiale de sources
Traduction (contenu en langue étrangère)	—	—	Autorisé — mentionner l'outil utilisé
Analyse de données streaming / data (module Data & Innovation)	—	Interprétation assistée — raisonnement personnel attendu	Collecte et mise en forme des données (sous réserve de vérification des sources)
Pitch / présentation visuelle (slides, maquettes)	—	Mise en page, suggestions visuelles — déclaré	Génération d'images, icônes, templates

CHARTRE D'UTILISATION DE L'IA

Les engagements des étudiants de l'EMIC

- Je m'engage à vérifier les informations, recouper toutes données chiffrées, citations ou références obtenues par IA avec des sources académiques, professionnelles ou institutionnelles fiables.
- Je m'engage à m'approprier et transformer les apports de l'IA pour produire un travail singulier, contextualisé, maîtrisé, compris et créatif.
- Je m'engage à ne pas utiliser l'IA pour réaliser du plagiat et à ne pas m'attribuer la production d'un document sans signaler de manière explicite son origine.
- Je m'engage à ne pas contourner les exigences pédagogiques et académique qui excluraient le recours à des outils d'IA.
- Je m'engage à choisir avec soin les outils IA utilisés.
- Je m'engage à ne pas transmettre des données sensibles, personnelles, identifiantes ou confidentielles à un outil d'IA.
- Je m'engage à ne pas partager, reproduire et transcrire les cours et documents internes de l'EMIC sans le consentement préalable et écrit des intervenants et de l'EMIC.

Date :

Signature de l'étudiant :